

99_DE-084-258402304-20230317-DELIB2023

COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de Monsieur Yves WIGT en formation générale.

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FOR	MATION GENE	RALE
N	ombre de membr	es
Inscrits	Présents et représentés	Votants
105	33+22	55
Quorum		53
Total des voix (P +R)		87
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS:

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants de la Région disposant chacun de 5 voix :

Mme **Béatrice MARTIN** M Jean-Pierre SERRUS

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 5 voix :

Hélène GENTE-CEAGLIO Mme M **Didier REAULT**

Mme

Marion MAGNAN

Application agréée E-legalite.com
99_DE-084-258402304-20230317-DEL IB2023

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

Mme Thomas ARCAMONE, délégué de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

MM. Philippe BATOUX, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

Lucien GALLAND, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants Marie-Christine LAZARO, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants

Jean-Marc LUNEL, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants Régis ROUMIEU, délégué de Ventavon, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants Jean-Christophe SIMON, délégué du Poet, représentant le sous collège des communes de moins 1 500 habitants

ETAIENT REPRESENTES:

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 5 voix :

M Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 5 voix :

Mme Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

1 représentant du Conseil Départemental des Hautes Alpes disposant de 5 voix :

M Christian HUBAUD, par Lucien GALLAND

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS

Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY

Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT

Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth

M. CLAUZIER

Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET

Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR, Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle

Mme PORTEFAIX.

MM. Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX

Christian CHIAPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST

François PREVOST

Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT

Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX
David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE

David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET, Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-

MM. Pierre FABRE

Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

<u>1 représentant du collège communal</u> disposant d'une voix :

Roger-Paul GONTARD, par Julien DE BENITO

Mme

Application agréée E-legalite.com DE-084-258402304-20230317-DEL IB2023



Délibération N°2023-25 Carte GENERALE

REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Accompagnement technique de la commune de Volonne pour la création d'une mare

La commune de Volonne s'est portée candidate au « Marathon de la biodiversité » pour la création d'une mare sur les bords de Durance, dans l'emprise du site NATURA 2000 de la Durance.

Le site retenu se situe au cœur du parc aménagé sur le pourtour de la retenue de l'Escale dans une roselière dont les caractéristiques écologiques se prêtent à accueillir une mare. La roselière existante en tant que telle constitue déjà un habitat favorable à certaines espèces

d'oiseaux, toutefois, l'ouverture de cette roselière et la création d'une nappe d'eau par simple remontée de la nappe affleurante pourrait permettre l'installation d'espèces aquatiques (poissons, amphibiens, entomofaune etc.).

Par ailleurs, la situation de la roselière à proximité d'un cheminement existant est favorable à sa valorisation auprès des promeneurs et propice à l'observation de la faune.

La maîtrise d'ouvrage du projet est communale, il bénéficie d'un soutien financier de PAA d'environ de 5 000 € environ. Une convention entre EDF et PAA permet la mise à disposition du foncier bordant la retenue.

Le SMAVD est sollicité par la commune de Volonne pour un appui technique sur la maîtrise d'œuvre du projet. Il est proposé au bureau que cet appui se fasse par la mobilisation des compétences internes au sein du service de maîtrise d'œuvre sur la conception du projet puis d'utiliser les marchés à bons de commande existants pour l'exécution des travaux. Un expert en écologie du service Environnement et affluents sera également mobilisé pour accompagner le projet sur les enjeux de biodiversité.

La participation du SMAVD à ce projet sera formalisée par une convention simple d'accompagnement technique sans contrepartie financière.

REÇU EN PREFECTURE

le 30/03/2023

Application agréée E-legalite.com 9_DE-084-258402304-20230317-DEL IB2023_2

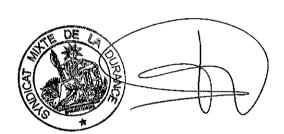
Le Comité Syndical, Après en avoir délibéré, A l'unanimité

APPROUVE le projet tel que présenté,

AUTORISE le Président à signer la convention et à prendre tout acte dans ce cadre.

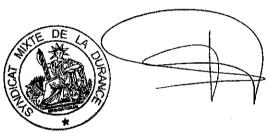
CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 3007123

Le Président



Yves WIGT

Le Président



Yves WIGT